

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle du conseil, en mairie

Le Jeudi 19 Septembre 2024 à 19 heures

Affichée, le 18/01/2024

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27.06.2024
- Décision du Maire

I) FINANCES

1. Admission en non-valeur – Modification de délibération
2. Décision Modificative Comptable N°2

II) RESSOURCES HUMAINES

3. Avancement de Grade – Modification Tableau des effectifs.
4. Adhésion au service Intérim, portage salarial et secrétaire de Mairie Itinérant

III) AFFAIRES GENERALES

5. Mandat Spécial Congrès des Maires Paris 2024
6. Création du Pass'Ado St'Cyp – approbation convention
7. Semaine Bleue – Approbation participation tarif.
8. Convention de partenariat avec le Campus Montravel

IV) QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Marc ARCHER

